



Surface approx. (cm²) : 1123
N° de page : 116

PISCINE La piscine en bois, une solution simple et esthétique !

Qui a dit qu'une piscine en bois n'avait pas de style ? Idée reçue ! Non seulement elle est tendance mais elle peut aussi revêtir plusieurs formes et dimensions. Hors sol, semi-enterrée ou entièrement enterrée, à vous de choisir !



Les différents styles

Vous voulez une piscine, c'est sûr, mais vous ne savez pas laquelle choisir ? Tout d'abord il faut savoir que la piscine en bois est installée rapidement mais il n'est jamais trop tôt, bien que l'été semble loin. De nombreux prestataires proposent des dimensions adaptées à tous types de jardins : rondes, ovales ou encore rectangulaires. Vous avez également

la possibilité d'installer une piscine hors sol, semi-enterrée ou enterrée. Sachez que vous pouvez aussi choisir la hauteur/profondeur. La piscine hors sol est parfaite pour les petits espaces ou pour ceux qui préfèrent ne pas trop envahir leur jardin.

La piscine semi-enterrée est un bon compromis puisque vous pourrez laisser libre cours à votre imagination en ins-



© Piscinelle

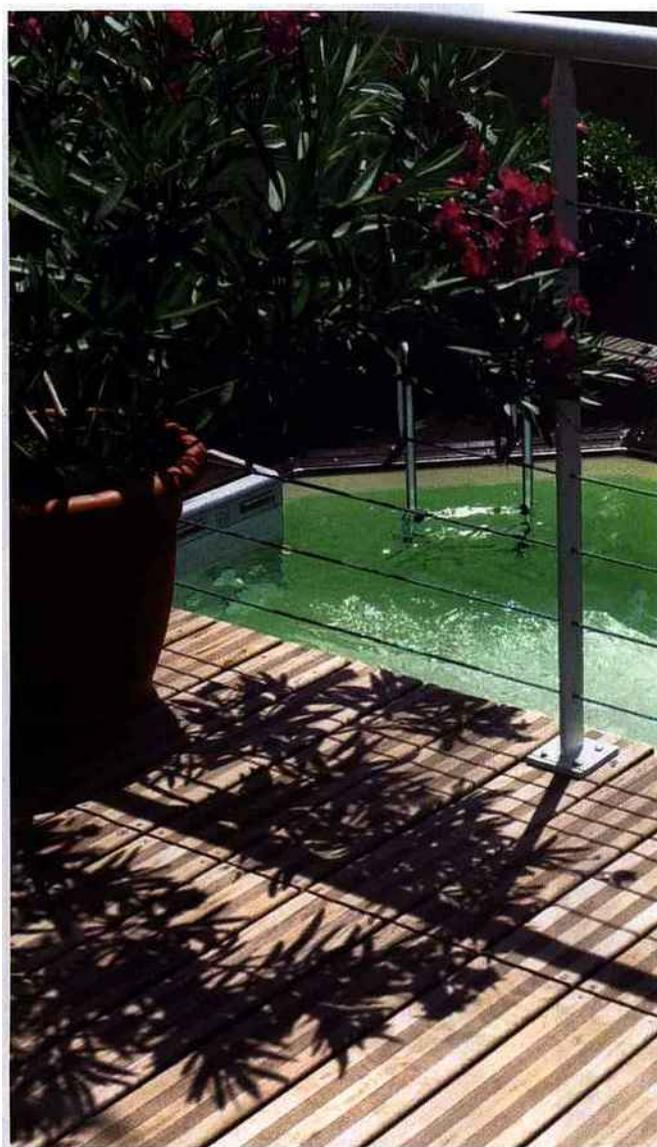
tallant une terrasse dans le prolongement de votre piscine. C'est toute votre maison qui sera embellie. Libre à vous d'y mettre un salon de jardin et des luminaires qui donneront à votre jardin des airs de vacances. La piscine complètement enterrée est idéale lorsque l'on possède un grand terrain. En effet, on peut ainsi dessiner plusieurs univers et donc un coin piscine agrémenté d'arbres et autres plantes. Faites appel à un paysagiste, il sera de très bon conseil pour habiller votre piscine.

L'installation

L'installation est simple et rapide. La piscine en bois hors sol est conçue pour que vous puissiez vous-même l'ins



© Piscinelle



© Piscinelle

taller. En ce qui concerne les piscines semi-enterrées ou enterrées, il serait préférable de faire appel à un professionnel.

Tout d'abord, préparez le terrain. Aucun terrassement n'est nécessaire. Choisissez simplement votre emplacement, de préférence bien exposé au soleil. Surtout évitez les arbres et privilégiez la sécurité ! Ensuite, l'assemblage est relativement simple puisque chaque élément en bois a été découpé en atelier au millimètre près. Soyez vigilant, vérifiez bien que l'ouverture des angles soit égale. Puis il faut poser le liner. Il assure une bonne étanchéité à votre piscine.

Des glissières vous aideront pour la mise en place et la fixation. L'avant-dernière étape est le raccordement au système de filtration qui ne prend que quelques minutes. Trois parties le composent : les pièces scellées au bassin (skimmer et bouche de refoulement), la pompe motorisée (pour activer le courant permanent) et le filtre à sable pour nettoyer l'eau. L'étape finale consiste à fixer les margelles et les accès au bassin.

Les margelles sont les rebords de la piscine, ils finissent la piscine et renforcent sa solidité. Fixez ensuite l'échelle et l'escalier. Vous pouvez mettre en eau votre piscine !

Le bois

Faire le choix d'avoir une piscine en bois, c'est s'inscrire dans une démarche avant tout esthétique mais aussi respectueuse de l'environnement. C'est un matériaux noble, chaleureux, souple, protégé et écologique. De plus, le bois permet de s'adapter plus facilement aux contraintes du terrain et donc aucune fissure ne peut apparaître sur votre piscine ! Il résiste également aux différentes conditions climatiques

Alors si vous aviez encore un doute, n'hésitez plus, offrez une piscine en bois à votre jardin. ■

Audrey Picard